Le Rochvillois

15 janvier au 15 février 2020

Nous vous souhaitons un bel hiver!

Avis publics	Page	2
Résumés des séances du conseil	Page	3
Services offerts par la municipalité	Page	12
Horaire du CLSC	Page	13
Liste des commerces et services	Page	14
Médiathèque Élise-Courville	Page	17
FADOQ	Page	18
Loisirs	Page	19
AFEAS	Page	24
Maison des jeunes	Page	25
Faucon vous en parle !	Page	26
Messages	Page	27
Invitations des municipalités	Page	29
Cooptel	Page	31
Nos annonceurs	Page	32

AUX PERSONNES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

AVIS vous est donné que lors d'une séance tenue le 13 janvier 2020, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement intitulé «Règlement numéro 435-7-2019, modifiant le règlement de lotissement numéro 435-2006»

Ce second projet de règlement a pour objet les modifications suivantes :

- modification du tableau 5-1 de l'article 5.3 concernant les dimensions minimales des lots ou des terrains desservis par les services d'aqueduc et d'égout pour l'usage unifamilial isolé, afin d'y permettre des dimensions de terrains plus petites. Les superficies minimales passeront ainsi de 462 m² à 400 m² pour un lot intérieur et de 500 m² à 450 m² pour un lot de coin;
- les dispositions spécifiques à la zone 101 par lesquelles une superficie minimale supérieure aux autres zones desservies par les services d'aqueduc et d'égout était exigée ne sont plus nécessaires suite à la création de la zone 113-ZR (règlement 434-22-2017)

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums* dans les municipalités.

Une demande concernant la disposition modifiant dimensions minimales des lots ou des terrains desservis par les services d'aqueduc et d'égout pour l'usage unifamiliale isolée et l'annulation des dispositions spécifiques aux terrains desservis en zone 101 peut provenir des zones concernées. Elle vise à ce que le règlement contenant une telle disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter des zones auxquelles il s'applique à l'égard de la disposition (zones 101, 102-P, 103, 104-P, 105-P, 106, 107, 108, 109-ZP, 110-ZP, 111-ZP et 112 ZP). La délimitation des zones touchées est illustrée sur un croquis disponible au bureau municipal.

Pour être valide, toute demande doit:

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau municipal au plus tard le 22 janvier 2020;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées d'une ou des zones d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans les zones n'excède pas 21.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 940, rue du Centre à Saint-Jude durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance.

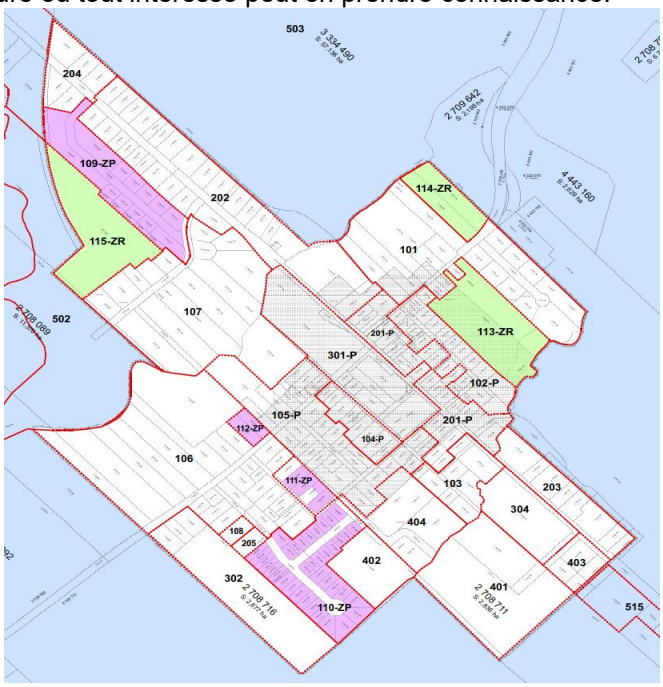

DONNÉ à Saint-Jude, ce 14e jour du mois de janvier 2020

Nancy Carvalho, directrice générale et secrétaire-trésorière

AVIS PUBLIC

d'entrée en vigueur

Lors de la séance ordinaire tenue le 13 janvier 2020, le Conseil a adopté le règlement numéro 523-2020 relatif à la rémunération des élus pour l'exercice financier 2020.

Ce règlement vise à établir la rémunération des élus. Les honoraires actuels du maire sont de 10 063 $ et on y prévoit une majoration à 10 314 $ tandis que ceux des conseillers passeront de 3 355$ à 3 438$.

Quant à l'allocation de dépenses, le maire reçoit actuellement une allocation de 5 031$ et on y prévoit une majoration à 5 157$. Les conseillers reçoivent une allocation de dépenses de 1 677$ qui passera à 1 719$.

L'allocation de dépenses versée aux membres du conseil devra être incluse dans le calcul de leurs revenus annuels, aux fins du calcul de l'impôt fédéral. Cela vaut autant pour les conseillers que pour le maire.

Le règlement comprend une clause de rémunération additionnelle pour le maire suppléant lors du remplacement du maire pour une durée supérieure à cinq (5) jours.

Le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, 940, rue du Centre à Saint-Jude aux heures d'ouverture du bureau.

Donné à Saint-Jude, ce 14 janvier 2020.

Nancy Carvalho
Directrice générale et secrétaire-trésorière

940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0
Tél. : 450 792-3855 **Téléc. :** 450 792-3828 **Courriel :** munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois de novembre 2019 avec les faits saillants suivants:

SOMMAIRE NOVEMBRE	
salaires nets	***22 752.58 $***
comptes du mois déjà payés	***62 144.27 $***
comptes du mois à payer	***84 167.33 $***
SOUS-TOTAL	***169 064.18 $***

Appels des pompiers :

18-10-2019	400, rue Gagné 264, Bourgchemin	Système d'alarme en fonction	Saint-Bernard
29-10-2019	Ouest	Entraide feu de séchoir	Saint-Hugues
01-11-2019	747, rang Sarasteau	Alarme incendie	Saint-Bernard
01-11-2019	1430, rue Cécile	Arbre sur fil	Saint-Jude
01-11-2019	983, rue Cusson	Abris tempo sur clôture de l'école - Fil de télécommunication brisé dans la rue	Saint-Jude
01-11-2019	5760, rue Pinard	Entraide de couverture d'appel pour Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe

01-11-2019	3525, rue Picard	Entraide de couverture d'appel pour Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe
01-11-2019	792, rang Fleury	Arbre sur fil électrique	Saint-Bernard
01-11-2019	2620, rang des 48	Arbres sur la route	Saint-Jude
10-11-2019	891, rue Ménard	Début d'incendie sur une mini-bombonne de propane	Saint-Jude
16-11-2019	2152, rang des 48	Séchoir à maïs en fonction - Apparence de feu bâtiment agricole	Saint-Jude
19-11-2019	253, rang Fleury	Feu bac brun (cendres chaudes)	Saint-Bernard
27-11-2019	face au 1918 rang Fleury	Feu avec permis de brûlage	Saint-Jude

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,
IL EST RÉSOLU:
DE PRENDRE ACTE du certificat de la disponibilité des fonds tel que reproduit ci-après;
D'AUTORISER les transferts de fonds;
D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 523-2020 RELATIF À LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS-ES

Mme la conseillère Annick Corbeil donne avis de motion de la présentation, lors d'une session ultérieure de ce conseil d'un règlement relatif à la rémunération des élus-es pour l'année financière 2020.
Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise à chacun des membres du conseil présents. Des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.
Ce projet de règlement vise à établir la rémunération des élus. Les honoraires actuels du maire sont de 10 063 $ et on y prévoit une majoration à 10 314$ tandis que ceux des conseillers passeront de 3 355$ à 3 438$.

Quant à l'allocation de dépenses, le maire reçoit actuellement une allocation de 5 031$ et on y prévoit une majoration à 5 157$. Les conseillers reçoivent une allocation de dépenses de 1 677$ qui passera à 1 719$.

Le projet de règlement comprend une clause de rémunération additionnelle pour le maire suppléant lors du remplacement du maire pour une durée supérieure à cinq (5) jours.

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 523-2020 RELATIF À LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS-ES

CONSIDÉRANT QUE des modifications législatives, effectives à partir du 1er janvier 2019, ont été apportées à la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001), faisant en sorte, d'une part, que certaines balises encadrant la rémunération des élus municipaux, notamment celles relatives à l'imposition d'une rémunération minimale, ont été abolies et, d'autre part, que la responsabilité de fixer la rémunération des élus municipaux revient à la Municipalité;
CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Canada a décidé que les allocations de dépenses des élu(e)s s'ajouteront à leur revenu imposable au niveau fédéral, et ce, depuis l'année d'imposition 2019;
CONSIDÉRANT QUE le montant de la rémunération du maire et des conseillers est déterminé par les dispositions générales de la «Loi sur le traitement des élus municipaux»;
CONSIDÉRANT QU'en plus de leur caractère honorifique, ces charges comportent de nombreuses responsabilités et qu'elles sont une source de dépenses de toutes sortes pour ceux et celles qui les occupent;
CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de réviser la rémunération des élus et par conséquent, d'abroger et remplacer le règlement numéro 520-2019 concernant la rémunération du maire et des conseillers ;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition Mme la conseillère Annick Corbeil,
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,
IL EST RÉSOLU :
D'ADOPTER le projet de règlement numéro 523-2020 relatif à la rémunération des élus-es pour l'année financière 2020;
DE PUBLIER, dans le journal local, un avis comportant les principales coordonnées du projet de règlement et annonçant son adoption lors de la session ordinaire du conseil qui sera tenue le 13 janvier 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 524-2020 CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DES TAUX DE TAXES ET DE COMPENSATIONS, AINSI QUE LES CONDITIONS DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020

Mme la conseillère Annick Corbeil donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, d'un règlement établissant les taux de taxes et de compensations ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2020.
Ce règlement a pour objet de prévoir les règles relatives au paiement des taxes et des compensations pour l'année 2020.
Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise à chacun des membres du conseil présents. La directrice générale présente les taux de taxation prévus au projet de règlement. Des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL POUR L'ANNÉE 2020

CONSIDÉRANT le rapport administratif concernant les salaires du personnel rémunéré pour l'année 2019;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault,
IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER le rapport administratif présenté au Conseil concernant la rémunération du personnel applicable le 1er janvier 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

RÉMUNÉRATION DES POMPIERS POUR L'ANNÉE 2020

Monsieur le conseiller Maxim Bousquet déclare son intérêt à l'égard de ce point et s'abstient ainsi de se prononcer sur la question.

CONSIDÉRANT le rapport administratif concernant les salaires des pompiers pour l'année 2020;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,
IL EST RÉSOLU:
D'ADOPTER le rapport administratif présenté au Conseil concernant la rémunération du personnel applicable le 1er janvier 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS VOTANT

SURPLUS ACCUMULÉ – AFFECTATIONS

CONSIDÉRANT QUE la loi permet aux municipalités de conserver une partie de leur surplus pour des dépenses futures ;
CONSIDÉRANT QUE des dépenses n'ont pas été effectuées durant l'exercice financier 2019 ;
CONSIDÉRANT QUE, pour l'exercice financier 2019, des montants provenant de surplus accumulés affectés ont été utilisés ;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault,
Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,
IL EST RÉSOLU :
D'AJOUTER au poste de *Surplus accumulé affecté au réseau routier* un montant de 86 923$;
D'AJOUTER au poste de *Surplus accumulé affecté à la vidange des boues* une somme de 3 500$;
D'AJOUTER au *Surplus accumulé aux élections* un montant de 4 000$;
D'AJOUTER les sommes non dépensées du budget du service incendie au *Surplus affecté au service de sécurité incendie,* après vérification comptable et déduction faite de la participation de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville ;
DE RETIRER au *Surplus accumulé à la sécurité civile* un montant de 19 763$ et ainsi fermer ce compte ;
DE RETIRER au *Surplus accumulé aux infrastructures de loisirs* un montant de 40 000$ et ainsi fermer ce compte ;
DE RETIRER au *Surplus accumulé pour la rue Ménard* un montant de 60 996$ et ainsi fermer ce compte ;
DE RETIRER au *Surplus accumulé pour la rue William-Houde* un montant de 3 168$ et ainsi fermer ce compte ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2020

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,
Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,
IL EST RÉSOLU :
QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances régulières du conseil municipal de Saint-Jude pour l'année civile **2020**, qui se tiendront à la salle du conseil du centre communautaire au 930, rue du Centre et qui débuteront à **20h00**:

13 janvier (2e lundi de janvier)
3 février
2 mars
6 avril
4 mai
1er juin
10 août (2e lundi d'août)
8 septembre (mardi suivant fête du Travail)
5 octobre
2 novembre
7 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS-ES MUNICIPAUX

Conformément à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums monsieur le maire Yves de Bellefeuille, mesdames les conseillères Annick Corbeil et Anolise Brault ainsi que messieurs les conseillers Sylvain Lafrenaye, Francis Grégoire, Maxim Bousquet, et Marco Beaudry déposent leur déclaration annuelle d'intérêts pécuniaires.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 518-1-2019 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE

AVIS DE MOTION est donné par Mme la conseillère Annick Corbeil, à l'effet qu'elle-même, ou un autre conseiller, présentera, d'une séance ultérieure de ce conseil, pour adoption le Règlement numéro 518-1-20198 visant à modifier le règlement de gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-Jude.
Le projet de règlement est présenté aux membres du conseil et copie du projet de règlement est déposée.

Ce projet de règlement vise à modifier le règlement de gestion contractuelle actuelle de la façon suivante :

- permettre à la municipalité d'octroyer des contrats d'approvisionnement en biens et/ou services dont la valeur varie entre 25 000 $ et 79 999 $, taxes incluses, de gré à gré.

- Permettre à la municipalité d'octroyer des contrats de services professionnels dont la valeur varie entre 25 000 $ et 49 999 $, taxes incluses, de gré à gré.

ADMQ – INSCRIPTION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À UNE FORMATION

CONSIDÉRANT la formation intitulée «*Accès à l'information et protection des données personnelles en contexte municipal : trucs et astuces pour mieux s'y retrouver* » qui sera présentée par l'Association des directeurs municipaux du Québec;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:
D'AUTORISER l'inscription de la directrice générale à cette formation au montant de 277$ taxes en sus.
Les frais de déplacement et de repas seront remboursés sur présentation de pièces justificatives et selon le règlement en vigueur.
Cette dépense est attribuée aux postes 02 13000 454 «administration – formation» et 02 13000 310 «administration – frais de déplacement».
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ASSOCIATION DES POMPIERS AUXILIAIRES DE LA MONTÉRÉGIE (APAM) – PAIEMENT DE LA COTISATION

CONSIDÉRANT QUE lors d'une intervention, les pompiers et les sinistrés ont besoin de certains services tels que cafétéria, abris, etc.;
CONSIDÉRANT QUE l'APAM offre ces services au bénéfice des citoyens sinistrés ainsi que pour les intervenants de l'urgence ;
CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 2016-02-040, la municipalité de Saint-Jude a signé une entente de service renouvelable annuellement ;
CONSIDÉRANT QUE M. Francis Grégoire, directeur du service incendie par intérim, s'est dit satisfait ;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,
Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
IL EST RÉSOLU:
DE RENOUVELER l'entente de service de l'Association des pompiers auxiliaires de la Montérégie et de payer une cotisation annuelle d'adhésion pour les services de l'APAM qui est établie à un montant de 20.00$ par pompier;
DE PAYER une tarification de 85.00$ l'heure de l'appel au retour à la caserne, lorsque le Service de sécurité incendie requerra les services de l'APAM, avec un minimum payable de deux (2) heures, et ce, même si l'appel est annulé en cours de route.
D'AUTORISER le paiement de la cotisation pour l'année 2020 représentant un montant de 440.00$.
Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2020 et sera attribuée au poste budgétaire 02 22000 494 «Service Incendie - Cotisation»
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE INCENDIE - ACHAT DIVERS

CONSIDÉRANT QUE des dépenses n'ont pas été effectuées durant l'exercice financier 2019 ;
CONSIDÉRANT les différents prix reçus et les recommandations de M. Francis Grégoire, directeur incendie par intérim ;
CONSIDÉRANT QUE certains articles sont en liquidation de fin d'année ;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault,
Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,
IL EST RÉSOLU:
D'AUTORISER les achats suivants :

ITEM	FOURNISSEUR	QUANTITÉ	PRIX (TX EN SUS.)
Boyau de succion 6'' x 10'	CSE Incendie et Sécurité inc.	1	585.00$
Boyau de succion 4'' x 10'	CSE Incendie et Sécurité inc.	2	830.00$
Extincteur 20 lb avec support	Sécurité Maska	1	215.18$
Table pour poste de commandement	Medimage	1	1 570.08$
Boyau Myti-Flo ¾'' x 25' avec voleur d'eau et lance de boyau	L'Arsenal	1	142.00$
Barre Halligan 36''	L'Arsenal	1	195.00$
Lance 1½''	Aréo-Feu	1	556.25$
Manteaux et pantalons de combat	Aréo-Feu	2	3 601.22$
Diviseur 2.5'' x 1.5'' x 1.5''	Aréo-Feu	1	319.75$
Gants NFPA médium	1200 / Boivin et Gauvin	2 paires	216.00$
Gants NFPA large	1200 / Boivin et Gauvin	3 paires	324.00$
Cagoules noires UL/NFPA 1971	1200 / Boivin et Gauvin	20	760.00$
TOTAL:			**9 314.48$**

Cette dépense est attribuée aux postes 02 22000 649 «incendie – équipement et fourniture» et 02 22000 650 «incendie – vêtements et accessoires».
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE INCENDIE – VÉHICULE DE SERVICE – ACHAT DE PNEUS D'HIVER

CONSIDÉRANT QUE le véhicule de service du service incendie # 540 se doit d'avoir des pneus d'hiver performants pour permettre aux pompiers de se rendre aux interventions en toute sécurité ;
CONSIDÉRANT les prix budgétaires obtenus ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,
Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
IL EST RÉSOLU:
D'AUTORISER l'achat de 4 pneus de marque Nokian Hakkapeliitta LT3 cloutés avec 4 roues d'acier grises auprès de Garage Rémy Lapierre pour un montant de 1 501.44$, taxes en sus.
Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 22000 525 «Service Incendie – véhicules incendie»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE – CONTRIBUTION ANNUELLE

CONSIDÉRANT l'article 10.1 de l'entente signée avec la Société canadienne de la Croix-Rouge;
CONSIDÉRANT l'importance de disposer de ce service dans le cas d'un sinistre;
CONSIDÉRANT la facture numéro C282796 au montant de 224.74$, soit 0.17$ par citoyen ;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,
Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault,
IL EST RÉSOLU:
DE VERSER à la Société canadienne de la Croix-Rouge une contribution financière annuelle de 0.17$ per capita pour la période décembre 2019 à novembre 2020.
Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2020 et sera attribuée au poste budgétaire 02 23000 699 «sécurité civile».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE INCENDIE – ACHAT D'UNE SCIE MÉCANIQUE – ENTÉRINEMENT

CONSIDÉRANT la possibilité pour la municipalité d'acheter une scie pour le service incendie et de bénéficier du rabais de 20% qui était appliqué pour l'achat d'une scie mécanique et d'un émondeur pour la voirie ;
CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a autorisé cet achat ;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,
IL EST RÉSOLU:
D'ENTÉRINER l'achat d'une scie à chaîne au montant de 503.96$, taxes en sus., auprès de la compagnie Laganière Mini-Moteur 2008.
Cette dépense sera attribuée au poste 02 22000 649 "équipement et fourniture – pompiers".

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE – FORMATION SIMULATEUR D'EMBRASEMENT – AUTORISATION DE PAIEMENT

CONSIDÉRANT la formation commune initiée par l'Association des pompiers de Saint-Jude ;
CONSIDÉRANT QUE les frais de formation seront payés par la Municipalité et présentés au volet 3 du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers;
CONSIDÉRANT QUE l'Association s'est engagée à payer les autres factures ;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,
Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
IL EST RÉSOLU:
D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 96 à *Formarisk, Formation en sécurité incendie, s.e.n.c.* au montant de 4 900.00$, taxes en sus.
Cette dépense sera attribuée au poste 02 22000 454 "formation et scolarité – pompiers".

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VOIRIE – RANG FLEURY – ACHAT DE MATÉRIEL POUR LES TRAVAUX

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite procéder à des travaux majeurs dans le rang Fleury ;
CONSIDÉRANT QUE ces travaux ont été présentés dans la programmation révisée du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2019 ;
CONSIDÉRANT QUE la complexité des travaux à effectuer a fait en sorte que les travaux ne se sont pas réalisés cette année ;
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2019;
CONSIDÉRANT QUE l'achat de matériaux pour les travaux présentés à la programmation constitue une dépense admissible à la TECQ ;
CONSIDÉRANT QUE le règlement de gestion contractuelle permet à la Municipalité d'octroyer des contrats d'approvisionnement en biens et/ou services dont la valeur varie entre 25 000 $ et 49 999 $, taxes incluses, et ce, de gré à gré.
CONSIDÉRANT QUE le maire, la directrice générale ainsi que l'inspecteur municipal ont rencontré l'entreprise Innovex le 14 novembre dernier afin de déterminer le type de matériel convenant le mieux à la structure du rang et aux travaux à venir ;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault,
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,
IL EST RÉSOLU:
D'AUTORISER l'achat auprès de l'entreprise Innovex de 19 648.35 m2 de membrane géotextile tissée haute performance pour un montant de 42 793.95$, taxes en sus ;
Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 23 04010 000 «Immobilisation réseau routier» en s'appropriant les fonds nécessaires au surplus accumulé affecté au réseau routier et en considérant la subvention à recevoir en vertu du programme de remise de la taxe d'assise sur l'essence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 525-2019 RELATIF À L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

AVIS DE MOTION est donné par Mme la conseillère Annick Corbeil, à l'effet qu'elle-même, ou un autre conseiller, présentera, d'une séance ultérieure de ce conseil, pour adoption le Règlement numéro 525-2019 relatif à l'occupation du domaine public.
Le projet de règlement est présenté aux membres du conseil et copie du projet de règlement est déposée.
Ce projet de règlement vise à prévoir les règles quant à l'occupation de son domaine public.

VOIRIE – ACHAT DE SIGNALISATION

CONSIDÉRANT la correspondance reçue du bureau du député confirmant une aide financière maximale de 11 000$ du Programme d'aide à la voirie locale (PAARRM) ;
CONSIDÉRANT QUE cette somme a été demandée pour les travaux d'amélioration du Rang Barreau ainsi que l'amélioration de la signalisation routière ;
CONSIDÉRANT QUE la signalisation routière est absente à certains endroits;
CONSIDÉRANT les prix reçus;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault,
Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,
IL EST RÉSOLU :
D'AUTORISER l'achat de signalisation routière auprès de la compagnie Signel Services 2019 pour un montant de 1 818.60$, taxes et livraison en sus. ;
Cette dépense sera attribuée au poste 02 35500 641 " articles de quincaillerie circulation".

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

COMITÉ DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE SALVAIL – DEMANDE D'APPUI FINANCIER

CONSIDÉRANT la demande d'appui financier du Comité du bassin versant de la rivière Salvail (CBVS) en date du 8 novembre 2019;
CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut soutenir tous les efforts de protection des eaux de la rivière Salvail;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,
appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,
IL EST RÉSOLU:
DE REMETTRE au CBVS une contribution financière de 1 000$ pour l'année financière 2020.
Cette dépense sera affectée et budgétée pour l'année 2020 au poste 02 70150 970 «activités culturelles et de loisirs»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

LOT NUMÉRO 2 708 774 - 20 CHEMIN DE LA GRANDE LIGNE – LES PRODUCTIONS B.J.F. INC. - DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – AVIS PUBLIC

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Les Productions B.J.F. Inc. en date du 5 novembre 2019 et présentée par M. Dominique Gingras, arpenteur-géomètre, à l'effet de permettre une dérogation sur le lot 2 708 774 situé au 20 Chemin de la Grande-Ligne, soit :

- de réduire la profondeur de deux lots à 60 mètres. Ces lots sont situés à moins de 100 mètres d'un cours d'eau et le règlement de lotissement # 435-2006 exige une profondeur minimale de 75 mètres.

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme procédera à l'étude du dossier et en fera recommandation au conseil;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,
IL EST RÉSOLU: **DE PUBLIER un avis dans le journal municipal *Le Rochvillois,* édition du 1er décembre 2019 et d'afficher aux deux endroits habituels afin d'inviter les personnes intéressées à se faire entendre lors de la session ordinaire du conseil qui sera tenue le 13 janvier 2020 séance au cours de laquelle le conseil statuera sur la demande et ce, tel que la procédure prévue au règlement numéro 263-93.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CONSIDÉRANT QUE le mandat des membres du comité consultatif d'urbanisme d'une durée de deux (2) ans se termine ;
CONSIDÉRANT QUE madame Marie-Claude Morin et monsieur Robert Bouvier désirent renouveler leur mandat ;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault,
Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,
IL EST RÉSOLU :
DE RENOUVELER le mandat de madame Marie-Claude Morin et monsieur Robert Bouvier pour une autre période de deux (2) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

FADOQ – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

CONSIDÉRANT la demande d'appui financier du Club Fadoq Saint-Jude en date du 25 septembre 2019;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,
IL EST RÉSOLU:
DE REMETTRE au Club Fadoq Saint-Jude une contribution financière de 1 000$ pour l'année financière 2020.
Cette dépense sera affectée et budgétée pour l'année 2020 au poste 02 70150 970 «activités culturelles et de loisirs»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

LOISIRS – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

CONSIDÉRANT la demande d'appui financier du Comité des Loisirs St-Jude en date du 21 octobre 2019;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,
Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault,
IL EST RÉSOLU:
D'ACCEPTER les demandes du Comité des Loisirs St-Jude, le tout représentant une contribution financière de 3 650$ pour l'année financière 2020.
Cette dépense sera affectée et budgétée pour l'année 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

MAISON DES JEUNES – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

La directrice générale dépose la demande de soutien financier présentée par M. Normand Dufault, président, au nom de la Maison des jeunes des Quatre-Vents le 28 novembre 2019;
Les membres du conseil en prennent acte et rendront une décision à une séance ultérieure.

Extrait du procès-verbal
Séance ordinaire du 2 décembre 2019

MÉDIATHÈQUE ÉLISE-COURVILLE – ALLOCATION POUR L'ANNÉE 2020 ET AUTORISATION DE DÉPENSER
Sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,
Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,
IL EST RÉSOLU :
D'ALLOUER à la Médiathèque Élise-Courville la somme de 8 500$ pour l'année 2020.
D'AUTORISER la directrice générale à dépenser toute la somme allouée pour la Médiathèque Élise-Courville.
Cette dépense sera budgétée pour l'exercice financier 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Extrait du procès-verbal
Séance extraordinaire du 9 décembre 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jude, tenue le 9 décembre 2019 à 20h00 heures, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020
CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 957 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses;

CONSIDÉRANT QUE le document explicatif est joint en annexe A au procès-verbal et sera distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,
IL EST RÉSOLU:
D'ADOPTER le budget pour l'année 2020 tel que soumis et joint en annexe A au procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2020-2021-2022
Sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,
IL EST RÉSOLU:
D'ADOPTER le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2020-2021-2022 tel que présenté et joint en annexe B au procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jude, tenue le 9 décembre 2019 à 20h06, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 524-2020 CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DES TAUX DE TAXES ET DE COMPENSATIONS, AINSI QUE LES CONDITIONS DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020
ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 2 décembre 2019 avec dispense de lecture;
ATTENDU QU'un projet de règlement a été présenté lors de séance régulière du 2 décembre 2019;
ATTENDU QUE le maire procède à la lecture, devant public, du présent règlement;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,
Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,
IL EST RÉSOLU:
D'ADOPTER le règlement numéro 524-2020 comme suit:

ARTICLE 1: TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE

Une taxe foncière générale est, par les présentes, imposée et sera prélevée sur tous les immeubles imposables de la municipalité selon leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation et que le taux soit établi ainsi:

Taxe foncière générale : 0.4440$ / 100$ d'évaluation

ARTICLE 2: COMPENSATION DE BASE POUR L'USAGE DE L'EAU

Aux fins de financer la compensation pour l'usage de l'eau, il est imposé et sera exigé un tarif de base de 120.00 $ par maison, bâtiment ou établissement desservi par la Régie d'aqueduc Richelieu Centre. Ce taux de base constitue un taux minimum payable, peu importe la consommation, par tout consommateur dont la maison, le bâtiment ou l'établissement est desservi en eau par la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre. Ce taux de base inclut un maximum de consommation de 100 mètres cubes d'eau. Les mètres cubes d'eau consommés en surplus de la base fixée à 100 mètres cubes seront facturés au taux de 0.61$ par mètre cube.

Dans le cas d'une unité d'évaluation qui comprend une exploitation agricole enregistrée et une résidence, le taux de base sera appliqué uniquement à la résidence et la consommation supplémentaire aux 100 mètres cubes d'eau inclus dans le taux de base sera imposée et prélevée à l'exploitation agricole enregistrée.

ARTICLE 3: COMPENSATIONS POUR LA COLLECTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES ET POUR LES CUEILLETTES DE MATIÈRES RECYCLABLES ET ORGANIQUES

Les taux de compensation apparaissent dans le tableau à l'article 5. Cependant, dans le cas d'une unité d'évaluation qui comprend une exploitation agricole enregistrée et une résidence, les compensations seront imposées et prélevées uniquement à la résidence.

ARTICLE 4 : COMPENSATION POUR LA VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Le taux annuel de compensation applicable pour la vidange obligatoire des installations septiques aux deux ans apparaît dans le tableau à l'article 5. Une compensation sera prélevée annuellement en se basant sur le coût de la vidange facturé par la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains divisé par deux.

Le taux annuel de compensation applicable pour la vidange obligatoire des installations septiques à utilisation saisonnière aux quatre ans apparaît dans le tableau à l'article 5. Une compensation sera prélevée annuellement en se basant sur le coût de la vidange facturé par la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains divisé par quatre.

Dans le cas où une vidange hors saison (du 16 novembre au 14 avril) devrait se faire, une compensation supplémentaire de 219 $ sera facturée au propriétaire.

Dans le cas d'un déplacement inutile de l'entrepreneur qui est mandaté pour la vidange des installations septiques, une compensation supplémentaire de 75$ sera facturée au propriétaire.

ARTICLE 5: TAUX DES TAXES ET DES COMPENSATIONS

Que le taux des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2020 soit établi ainsi:

Foncière générale	0.4440 $	par 100 $ d'évaluation
Foncière égout pluvial et rues	0.0240 $	par 100 $ d'évaluation
Collecte résidus domestiques	76.00 $	par unité desservie
Collecte matières recyclables	24.00 $	par unité desservie
Collecte matières organiques	55.00 $	par unité desservie
Vidange des installations septiques	84.00 $	par unité desservie
Vidange des installations septiques avec utilisation saisonnière	42.00 $	par unité desservie
Égout sanitaire	179.00 $	par unité desservie
Traitement des eaux usées	176.00 $	par unité desservie
Taux de base pour l'eau (100m^3)	120.00 $	par unité desservie
Compteur d'eau	0.61 $	par mètre cube pour l'excédent du taux de base

ARTICLE 6: TRAVAUX DE CONSTRUCTION, DE RÉPARATION ET D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Pour tous travaux de construction, de réparation et d'entretien des cours d'eau, la municipalité procèdera au partage des coûts tel que défini aux termes du Règlement numéro 502-2015 imposant une taxe spéciale pour le recouvrement de frais relatifs à des travaux de construction, de réparation et d'amélioration des cours d'eau municipaux et de ses amendements.

ARTICLE 7 : TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES

À compter du moment où les taxes deviennent exigibles, les soldes impayés portent intérêt au taux annuel de 10 %.

ARTICLE 8: PÉNALITÉ

Une pénalité est ajoutée au montant des taxes municipales exigibles. La pénalité est égale à 0,5% du principal impayé par mois complet de retard, jusqu'à concurrence de 5% par année.

ARTICLE 9: MODALITÉS DE PAIEMENT

Les taxes municipales doivent être payées en un versement unique. Toutefois, lorsque dans un compte, leur total est égal ou supérieur à 300$, elles peuvent être payées, au choix du débiteur, en un versement unique ou en trois versements égaux. Les versements devront être effectués aux dates suivantes :

1er versement : 1er mars (30e jour qui suit l'expédition du compte)
2e versement : 1er juin
3e versement : 1er septembre

ARTICLE 10: PAIEMENT EXIGIBLE

Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, le solde de ce versement devient immédiatement exigible.

ARTICLE 11: AJUSTEMENT DU RÔLE D'ÉVALUATION EN COURS D'ANNÉE

Lors d'un ajustement du rôle d'évaluation en cours d'année qui implique soit un remboursement, soit une facturation, seuls les dossiers représentant un montant de 10 $ et plus, dans un sens ou dans l'autre, feront l'objet d'un traitement. De plus les articles 1 à 9 s'appliquent dans le cas d'une taxation complémentaire.

ARTICLE 12 FRAIS D'ADMINISTRATION

Des frais d'administration de 20,00$ sont exigés de tout tireur d'un chèque ou d'un ordre de paiement remis à la municipalité dont le paiement est refusé par le tiré.

ARTICLE 13: ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi le 1er janvier 2020.

Ce règlement abroge le règlement numéro 521-2019.

Fait et passé à Saint-Jude, ce 9 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Veuillez prendre note que la version complète des procès-verbaux est accessible à tous sur le site internet de la municipalité au www.saintjude.qc.ca sous la rubrique Conseil municipal ou en version papier au bureau municipal, du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 00.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu <u>lundi 3 février 2020 à 20h00</u>, à la salle du Conseil située au 930, rue du Centre à Saint-Jude. Bienvenue à tous et à toutes!

DÉNEIGEMENT

Le déneigement de la route 235 (Route de Michaudville et le rang des 48) est effectué par le Ministère des Transports du Québec. **Pour formuler une plainte**, vous devez communiquer avec le 511.

Tandis que les routes du village, le déneigement est assuré par la municipalité. **Pour formuler une plainte**, nous vous invitons à compléter un formulaire de plainte disponible sur le site de la municipalité. www.saint-jude.ca dans le menu déroulant "Municipalité / Nos politiques".

❄ Lors du déneigement, nous tenons à vous rappeler que la Municipalité n'est pas responsable des dommages causés aux boîtes aux lettres ainsi qu'à l'emprise du chemin qui appartient à la municipalité.

❄ Le stationnement de nuit est interdit dans les rues de la municipalité de minuit à 7h du 1er novembre au 31 mars.

SERVICES OFFERTS PAR LA MUNICIPALITÉ

Tous ces services sont disponibles aux heures d'ouverture du bureau municipal: du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

BUREAU MUNICIPAL

Tél : 450-792-3855 poste 8001
adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca
940, rue du Centre
Saint-Jude, J0H 1P0

REMPLISSAGE D'EXTINCTEUR DE RÉSIDENCE

- Gratuit pour le remplissage
- Si test hydrostatique nécessaire 20.00$
- Le remplacement des pièces défectueuses à la charge du propriétaire

PRÊT D'UN BURIN

- Avec un dépôt de 20$

PRÊT DE BROSSE À CHEMINÉE POUR RAMONAGE

SERVICE DE PHOTOCOPIES

- 30¢ / chaque ou prix au volume

SERVICE D'ENVOI OU DE RÉCEPTION DE TÉLÉCOPIES (FAX)

- Prix établi selon la destination (min 2$)

COLLECTE À L'AUTOMNE DE DÉCHETS DOMESTIQUES DANGEREUX ET COLLECTE DES PNEUS - SURVEILLEZ VOTRE JOURNAL MUNICIPAL

POSTES D'ORDINATEUR DISPONIBLES AVEC INTERNET À LA BIBLIOTHÈQUE

COLLECTE DES PEINTURES ET HUILES USÉES

ASSERMENTATION DES DOCUMENTS

BARRE STABILISATRICE POUR LE PATIN

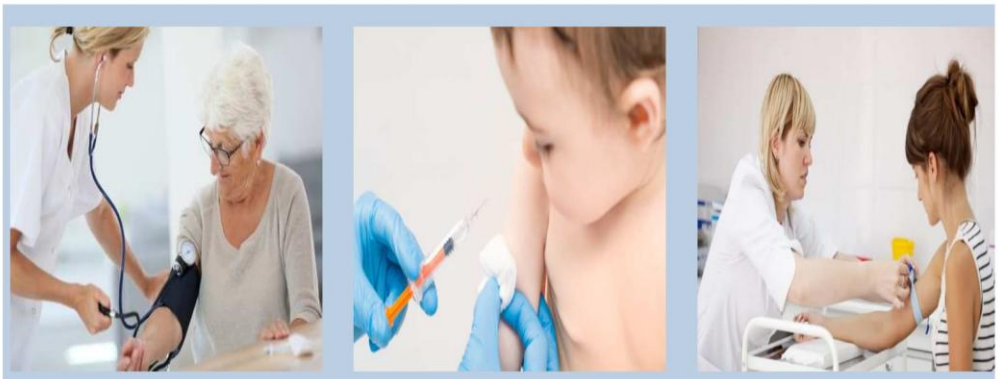

CLSC POINT DE SERVICE SAINT-JUDE
938, RUE DU CENTRE

Un service près de chez vous!
Vous y avez pensé?
Pour les citoyens de Saint-Jude et des municipalités avoisinantes

Mercredi 8h00 à 12h00
(prises de sang et clinique de soins infirmiers)
3e mardi du mois: vaccination aux enfants

Sur rendez-vous seulement
Téléphone: (450) 768-1200
Télécopieur: (450) 792-3374

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2020

Vous recevrez sous peu par la poste, votre compte de taxes municipales 2020. Le premier versement est le 1er mars.

Liste des commerces et services de Saint-Jude

NOM	ADRESSE	TÉL.	ACTIVITÉ
2434-7023 Qc inc.	1910, rg Michaudville	792-3386	vente de barils plastique
Atelier Pierre-Paul enrg.	321-A, rg Ste-Rose	792-3257	entretien machineries agricoles
Bachand, Jocelyn		450-501-9589	courtier immobilier résidentiel
Bleuetière Aux Petits Délices	957, 6ième rang	792-3922	autocueillette de bleuets
Bleuetière Joualbleu	1341, de Michaudville	450-888-1341	autocueillette de bleuets
Boucherie Gaudette enrg.	878, rue St-Édouard	792-3831	boucherie, vente au détail
Bouvier Robert	760, rg Salvail Sud	792-3260	entrepreneur construction
Brazeau, Marc-André	1165, St-Édouard	450-278-1445	esthétique automobile
Bullock Nancy		779-2019	service de préparation impôts
Canards des monts	855, rue Martin	792-2252	couvoir de canards
Cèdres Girard (Les)	2643, rg Salvail Nord	792-3310	cèdres à haie ornementaux
Chouette à voir	875, rg Salvail Sud	773-8521	présentation d'oiseaux de proie et volières/animation
Claude Bourgault	422, Savail Sud	450-792-3378	Soudure plastique et fibre de verre
Coiffure Sylvie Côté-Roy	1275, rg Michaudville	792-2398	coiffures elle & lui
Couvre-planchers Alain Morin	742, rue St-Édouard	792-2007	vente de recouvrement de plancher
Débusschère-Bergeron enrg.	506, 6ième rang	792-2479	entrepreneur en maçonnerie
Distribution J. Dubuc	161, rg Ste-Rose	792-3908	distributeur produits pour la ferme
Écurie Chevignon	1654, rg Salvail Nord	450-230-1994	école d'équitation
E.M.I.	1310, rue Cécile	792-3391	services informatiques
Entreprises M.B.L. enrg.	1411, rue Graveline	792-3949	déneigement et grandes cultures
Entreprises Richer Gagnon inc.	336, rg Michaudville	792-3298	plâtrier, tireur de joints

Liste des commerces et services de Saint-Jude

Equitract Ma. Roy inc.	1290, rg Michaudville	792-3558	vente équipement lourd usagé soudure, machineries lourdes
Excavation Michel Lemay Inc.	1411, rue Graveline	792-3949	excavation, pierre et sable
Ferme J.R. inc.	1469, rue St-Joseph	792-2377	transport et battage
Fruits et légumes J.C. Joël Cournoyer	758, rue St-Édouard	792-3414	distribution fruits et légumes
Fourniplus (Myriam Beaudoin)	685, rg Michaudville	514-891-6695	vente de produits d'emballage et de nettoyage. Sur commande seulement.
Global peintures industrielles (Mario Bazin)	802, rue St-Édouard	792-3844	débosselage & peinture
Garage Rémy Lapierre inc.	1315, rg Michaudville	792-2131	mécanique générale
Garderie Josée Riendeau	915, rg Ste-Rose	792-3423	garderie
Garderie Les P'tits Loups	1245, rg Michaudville	450-210-3187	garderie
Garderie La Maison Fleury	2390, rg Fleury	450-513-2296	garderie
Garderie Le Monde imaginaire des tout petits	1450, rue Cécile	792-2180	garderie
Garderie Nancy Dionne	1465, rg des 48	792-3579	garderie
Garderie Nicole Benoît	1371, rue St-Pierre	792-3600	garderie
Gestim inc.	1447, rue Ste-Catherine	792-2440	service d'inspection municipale
Laporte Anny	921, rue L'Heureux	450-230-7373	soin de pieds à domicile
La Caisse Desjardins de la Région de Saint-Hyacinthe	1190, rue St-Édouard	792-3590	transactions bancaires
La Maison D'Évelyne	1367, rue Graveline	450-924-0758	table champêtre
La Maison Phaneuf & fils	1371, rue St-Joseph	792-3930	maison funéraire
La M'Ann aux trésors	1108, rue St-Édouard	792-3820	confection de vêtements pour bébés et enfants
Le Bonheur est dans le pré	861, 6e rang	792-2050	œufs de cailles et de canes frais œufs de cailles marinés

Liste des commerces et services de Saint-Jude

Les Entreprises Maurice Brazeau	962, rue St-Édouard	792-3891	épicerie, quincaillerie, peinture, dépositaire SAQ
Les Plantations Vert Fôret	1219, rg Ste-Rose	792-6443	production d'arbres et arbustes
Les Serres Gaudette	837, rg Ste-Rose	792-3224	fleurs, légumes
Logitech	rg Ste-Rose	278-4636	consultant en informatique à domicile et entreprises
Location Party Jump	1505, rue St-Charles	792-2491	jeux gonflables
Massothérapie Véronique Corbeil	25, Settecasi	792-3090	massages
Menuiserie St-Jude	1522, rue St-Charles	450-518-3244	restaurer des anciens bâtiments, menuiseries architecturales
Miel Cayer	204, rg Fleury	792-2449	production de miel
Moto R.L. Lapierre	1307, rg Michaudville	792-2366	vente et réparation moto et VTT
Nettoyage d'autos Nick		450-702-3821	esthétique automobile
Nettoyage S. Blais inc.	1524, rg Michaudville	792-3292	lavage à pression et nettoyage après sinistre
Pavillon de l'érable	1281, rg Michaudville	792-3011	buffet, salle de réception
PME Comptabilité Plus	957, 6ième rang	792-3922	tenue de livres
Récupération M.B. inc.	1212, rue St-Édouard	792-3333	récupération autos usagées
Restaurant Entre-Amies	1384, rg Michaudville	792-3736	restaurant
R.M.S.	403, rg Michaudville	792-3333	recyclage de métaux
Service de voyagement		579-489-0102	pour l'aéroport, à partir de votre résidence
Systèmes Eagle Digi Eye	1141, rue St-Édouard	450-463-5151	caméra de sécurité, contrôle d'accès système d'alarme
Tania Slobodian		792-2454	designer de jardin
Transport Benoit Beauregard	565, rg Ste-Rose	278-9414	transport
Usinage CNC Solutech	755, rue St-Édouard	792-2253	usinage, conception de mécanisme
William Houde Ltée	1415, William Houde	792-3002	fabrication d'engrais chimiques

dernière mise à jour: novembre 2019
Pour modifier la liste, téléphonez au bureau municipal au 450-792-3855 poste 8001

Janvier / Février

Nos auteurs québécois ou canadiens

Le coeur en bandoulière - Michel Tremblay
Tout porte à croire - Laurence Jalbert
Une bourgeoise d'exception - Pauline Gill
Bureau d'enquête: PLQ inc - Collectif
Rumeurs d'un village v.2 - Marylène Pion
La quête d'Alice Gagnon v.2 - Louise Chevrier
Un village en trois dés - Fred Pellerin
Odile et Xavier v.1 - Jean-Pierre Charland

Et les autres titres disponibles

L'orpheline de Manatthan v.1
Lazare
17e suspect
Soif
Un(e) secte
Une vérité à deux visages
En secret
Chroniques du hasard

Jeunes lecteurs

Wild girl
Indésirable
Méga toon; Capucine popstar
Cédric v.22
La vie compliquée de Léa Olivier v.12
Les légendaires v.22

DVD

N'ouvrez pas la porte
Famille recomposée
Beethoven et la chasse au trésor
Scooby Doo
Les rois du surf 2
Blizzard

Enfants

La patinoire où Pierre joue
Fripon c'est la crise!
La souris des villes et la souris des champs
Mon pyjama et moi
Kilo et ti-pou à la foire

Visitez notre catalogue virtuel
http://bec.daphnis.opalsinfo.net

Le conseil d'administration du club AGE D'OR de Saint-Jude vous souhaite une Joyeuse Saint-Valentin!

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au club.

On souligne la *Saint-Valentin!*

Au 930, rue du Centre

De 19h30 à 23h00 Musique: Yvon Daunais

Danse: **vendredi 7 février 2020** Goûter en fin de soirée

Nous sommes heureux de vous rencontrer!

Vieillir et vivre ensemble, chez soi!

Carole Guévin
Travailleuse de Milieu ITMAV
itmav
Initiatives de travail de milieu auprès des aînés vulnérables
Tél.: 450-418-7009 Poste 2912
Télécopieur.: 450-924-0953
cguevin@itmav.com

Bonjour,

Dans le cadre d'un programme intitulé ITMAV (**I**nitiatives de **T**ravail de **M**ilieu auprès des **A**înés en situation de **V**ulnérabilité), ce programme vise à l'amélioration de la qualité de vie et au maintien à domicile dans la communauté. Comme Travailleuse de milieu, je suis disponible pour vous. Voici quelques programmes et services offerts pour les aînés :

- **Transport collectif régional** est offert par la MRC des Maskoutains sur l'ensemble de son territoire. 450 774-3173.
- **Accompagnement pour transport médical,** tarifs variables, au 450 250-2874, poste 202 ou 203.
- **Popote Roulante**, service de livraison à domicile de repas chauds et/ou congelés – maintient à domicile 450 773-4966, poste 35.
- **Pair,** une présence rassurante, service d'appels automatisés qui s'assurent de l'état de votre santé. Ce service est **gratuit.**
- **Info-Stop Plus** : Un logo identifiant le service est apposé sur la porte de votre réfrigérateur indiquant aux services d'urgences que vos renseignements sont disponibles dans un contenant à cet endroit. Intervention rapide, liste de vos médicaments prescrits. Une façon rapide en cas d'urgence.
- **Visites amicales :** Ce service consiste à rendre une visite de courtoisie à une personne âgée ou en perte d'autonomie vivant seule dans le but de rompre l'isolement. Ce service est offert **gratuitement**. 450 418-7009, poste 2912.

Pour de plus amples informations des services offerts mentionnés plus haut, je vous prie de communiquer avec moi, **Carole, travailleuse de milieu** au **450 418-7009, poste 2912** ou par courriel : **cguevin@itmav.com**

930, rue du Centre, Saint-Jude, Québec J0H 1P0 Tél. : 450-250-2485, courriels : info@agedorstjude.com

Fête de Noël

Le comité des Loisirs St-Jude tient à remercier tous les citoyens ayant participé aux activités de Noël 2019, soit l'illumination du sapin et le brunch de Noël. Vous avez été nombreux à répondre présent à ces événements et nous vous remercions pour cette participation.

Nous tenons également à remercier nos généreux partenaires sans qui ces évènements ne seraient pas possibles.

Au plaisir de vous revoir l'an prochain !

CHOWA 調和 ACADÉMIE

Le karaté à St-Jude

SESSION HIVER 2020

NOUVEAU!

Samedi : 8h00 à 9h00 enfants et parents/enfants

9h00 à 10h00 10ans et plus

Lundi : 18h00 à 19h00 (Débutant)

19h00 à 20h00 (Adultes et ceintures avancées seulement)

20h00 à 21h00(Kobudo)

Coût : Karaté 1h : 105$ 1h30 : 130$
2fois/semaine : 170$

Inscrit à Karaté Québec

Et Karaté Canada. Karaté de style traditionnel Shotokan et Olympique.

Rabais familiaux	%
2ième élève d'une même famille	15%
3ième élève d'une même famille	20%
4ième élève d'une même famille	60%
5ième et plus	Gratuit

Kobudo 1h : 100$ (45$ pour karatéka de académie chowa)

Inscription : Présentez-vous directement au **centre communautaire de Saint-Jude** (930, rue du centre) le **13 janvier 2020 à 17h50 ou 18h50,** ou bien le **11 janvier à 8h ou 9h pour cours d'essai et inscription**. (Les nouveaux élèves doivent porter des vêtements sportifs. Les Gi sont vendus sur place.) Session de 10 semaines, du samedi 11-01-2020 au samedi 16-03-2019 Pour plus d'information, **contactez Stéphane Gingras au 819 471-3619.**

Grand retour des ateliers

DémarMots

Projet DémarMots

Près de chez vous dès le 20 janv. 2020 de 9h30 à 11h30

GRATUIT

Lundi 888 rue des loisirs, La Présentation

Mardi 940 rue du centre, Saint-Jude

Jeudi 548 Rue Saint-Dominique, Saint-Dominique,

Ouvert à toutes les familles

0-5 ans peu importe de quel secteur vous êtes

Suivez-nous sur Facebook

Parents Maskoutains

Cours de ballet-Jazz

Enfants et Adultes

Jeunes et adultes venez apprendre les bases du ballet-jazz, les réchauffements, les étirements et une chorégraphie. Au dernier cours, nous ferons une classe modèle où les parents et amis verront tout ce que vous avez appris durant votre session. Beaucoup de plaisir et de musique en perspective!

Les parents et leurs enfants (garçons et filles à partir de 8 ans)

Mercredi de 18h00 à 19h00 NOUVEL HORAIRE !

22 janvier au 15 avril 2020 (congé pour la relâche scolaire)

Centre communautaire de St-Jude

Coût : 60$ pour les 12 cours (2e personne de la même famille 40$, 3e et suivantes 30$)

Préinscription au professeur, inscription lors du premier cours, vêtements confortables, chaussures de danse ou chaussettes antidérapantes. Minimum de 10 inscriptions pour que le cours ait lieu.

Suzie Plourde, professeur de ballet-jazz,

(450) 792-2177

La danse, c'est la vie!

ça continue à Saint-Jude!

Votre municipalité à votre santé à coeur. C'est pourquoi le programme Viactive, offert gratuitement, continue à Saint-Jude pour la session d'hiver.

Viactive est offert à toutes les personnes de 50 ans et plus intéressées à faire de l'activité physique en groupe.

Retour des activités le 13 janvier prochain à 9h30.

SAVIEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ EMPRUNTER UNE BARRE STABILISATRICE?

Vous n'avez qu'à passer au bureau municipal ou téléphoner au (450) 792-3855 poste 8001 et venir emprunter une barre stabilisatrice. Un dépôt de 20$ est demandé et vous sera remis lors du retour de la barre stabilisatrice.

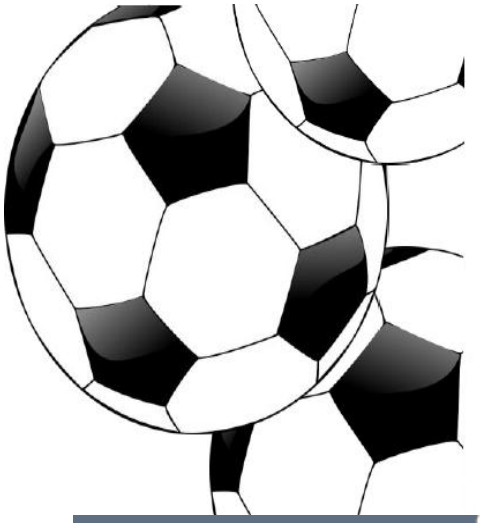

SAISON SOCCER 2020

Les inscriptions pour la saison de soccer se feront comme à chaque année au début du mois de mars.

Consultez votre prochain journal pour plus de détails !

Le comité de la Guignolée tient à remercier la communauté de Saint-Jude pour sa grande générosité, lors de la collecte pour la Guignolée du 14 décembre dernier. Aussi nos remerciements aux bénévoles qui se promènent sur les routes de la municipalité et à ceux qui confectionnent les paniers. Sans l'implication de tous, on ne pourrait organiser une telle journée.

Encore une fois, merci à tous!

Merci !

Souhaits pour la NOUVELLE ANNÉE

Nous vous souhaitons à chacune de vous et à vos familles une Bonne et Heureuse Année, une année remplie d'Amour, Bonheur, de Paix, de Santé et de Succès!
Que vos vœux les plus secrets se réalisent.

Une bonne année AFEAS !

Notre Projet rassembleur pour l'année

Le travail invisible, ça compte

La réalité des mères d'aujourd'hui est exigeante : elles doivent trouver un juste équilibre entre les besoins de leurs enfants et souvent de leurs parents...sans s'oublier. Elles sont toujours principalement en charge des activités domestiques et des responsabilités familiales, et ce, si elles sont très majoritairement présentes sur le marché du travail. La reconnaissance d'un travail fait avec amour ou renoncement demeure une action qui mérite d'être autre « qu'invisible ».

Le bonheur est la seule chose qu'on est sûr d'avoir lorsqu'on l'a donné.

Le comité de l'AFEAS

Maison Des Jeunes

NOUVEL HORAIRE D'HIVER

JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
De 15h30 à 18h30 21h Si vendredi pédagogique	De 16h30 à 21h30	De 13h à 19h	De 13h à 17h

S'adresse aux jeunes de 6e année et du niveau secondaire, financement par PSOC et les municipalités.

Janvier / Février

JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
16 Scolaire	*17 Cuisine terroir*	*18 Je rêve ma maison des jeunes*	*19 Plein air*
23 Scolaire et libre	*24 Film*	*25 Bricolage*	*26 Plein air et Conseil jeunes*
30 Scolaire	*1er Février Cuisine*	*2 Karaoké*	*3 Plein air*
6 Scolaire	*7 Piscine Centre Aquatique Saint-Hyacinthe*	*8 Laine et tricot*	*9 Plein air*
13 Scolaire	*14 Cuisine St-Valentin*	*15 L'amour*	*16 Plein air et Conseil jeunes*

Transport disponible gratuit, en tout temps. Appelez-nous: 450-2488 #2

On cherche des artisans!

Vous avez des connaissances particulières dans l'un de ces domaines : conserve, menuiserie, travail du bois, couture, macramé, tricot, ou autres.

Contactez-nous afin de transmettre vos connaissances aux adolescents lors des ateliers manuels.

Belles sorties en plein air, le dimanche de 13h à 17h, grâce à un financement de la fondation du Canadien pour l'enfance.

Inscris-toi**, c'est gratuit !**

Info : 450-250-2488#4

La période scolaire du jeudi s'adresse aux élèves du 2ème et 3ème cycle. C'est gratuit et les intervenants ont été formé par Maryse Gélinas, directrice de l'école aux Quatre-Vents.

Pour information 450-250-2488#4

1426, rue Saint-Pierre, Saint-Jude
450-250-2488

Du plomb dans l'aile ou dans l'assiette?

Par Guy Fitzgerald

Vous savez qu'il est interdit de chasser la sauvagine avec des cartouches de grenailles de plomb et de pêcher avec une pesée de plomb? On avait déclaré que ces objets avaient des impacts importants sur la santé de la faune dans les années '90. Depuis plus de 10 ans, on sait que la chasse au gros gibier apporte aussi son lot de risque de contamination de la chaîne alimentaire par le plomb. Une étude de l'UQROP a permis de faire un lien de cause à effet : le plomb présent dans le sang d'un pygargue à tête blanche avait la même signature isotopique que celle des munitions de chasse. En fait, la balle qui tue l'orignal ou le cerf de Virginie se fragmente à l'impact. Les abats de la bête laissés sur place contiennent ces particules de plomb et l'oiseau les ingère en s'alimentant des restes. On a même déjà retrouvé des « poussières » de plomb dans la viande hachée de gros gibier grâce à des radiographies effectuées sur des sachets préparés par les chasseurs.

En fin d'année l'UQROP a soigné plusieurs cas d'oiseaux de proie intoxiqués au plomb : 2 pygargues à tête blanche, un aigle royal et un urubu à tête rouge. Ces oiseaux provenaient de Sept-Îles, Thetford Mines, La Baie et Bécancour.

Sur cette radiographie, la flèche indique la particule de balle en plomb dans l'estomac d'un pygargue à tête blanche.

Il ne faut pas confondre lorsque l'oiseau est tiré au fusil et lorsqu'il ingère des particules de plomb. Si l'oiseau est atteint par des projectiles, le plomb s'enkyste dans les muscles et n'est pratiquement pas absorbé. Pour s'intoxiquer, l'oiseau doit ingérer les particules de plomb et ce métal lourd est assimilé dans son sang.

Il existe des munitions sans plomb sur le marché. Alors, pourquoi ne pas cesser d'utiliser les munitions au plomb? En Nouvelle-Écosse, les chasseurs ont fait ce choix sans avoir à passer par une réglementation. Pensez-y la prochaine fois que vous aurez à acheter vos munitions pour aller à la chasse.

La chouette question autour de…

Réponse à :
« Combien d'espèces d'oiseaux de proie sont indigènes au Québec et parmi celles-ci quelles sont les espèces vulnérables ou menacées? »
On peut observer 27 espèces différentes d'oiseaux de proie indigènes au Québec. Trois espèces sont officiellement sur cette liste : aigle royal, pygargue à tête blanche et faucon pèlerin. Le hibou des marais est en voie d'être ajouté comme espèce vulnérable.
Nouvelle question :
Qu'advient-il des poils, plumes et os des proies avalées par nos prédateurs ailés?

La Maison de la Famille des Maskoutains offre plusieurs activités et services pour les proches aidants.

Cet hiver, nous venons à votre rencontre dans la municipalité de Saint-Jude en vous offrant une rencontre d'information.

INFO-HÉBERGEMENT
Jeudi 12 mars 2020
de 9h30 à 11h30
Loisirs Saint-Jude
930, rue du Centre, Saint-Jude

Pour toutes informations et pour vous inscrire.

(450) 771-4010 poste 2240

2130, avenue Mailhot,
Saint-Hyacinthe
www.mfm.qc.ca
maisondelafamilledesmaskoutains

Projet réalisé grâce au soutien financier de :
L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS
MONTÉRÉGIE

La municipalité de Saint-Jude souhaite la

Bienvenue aux nouveaux bébés

Maxence, fils de Marie-Lou Beaumier et
Francis Trudel-Roussel

Ludovic, fils de Jessica Lévesque et
Réjean Graveline

FÉLICITATIONS AUX PARENTS!

SARCA Mobile

Bonjour,

Je me promène dans toutes les municipalités de la MRC des Maskoutains depuis maintenant 1 an afin d'aller à la rencontre des citoyens et faire la promotion du projet **SARCA Mobile**. N'étant pas originaire de la région, je me sentais un peu imposteur dans cette aventure, mais j'ai découvert des communautés accueillantes, à l'écoute et généreuses de leur temps.

J'ai rencontré des employés et des élus municipaux, des citoyens lors de différents événements et des personnes impliquées dans leur municipalité. Cependant, les individus qui m'ont davantage marquée sont ceux qui ont utilisé mes services. Ce sont des moments privilégiés, car mon but premier est d'accompagner les gens dans leur projet personnel, professionnel et scolaire. J'adore pouvoir donner un coup de pouce, des conseils et des renseignements qui peuvent changer positivement le parcours de mes clientes et clients.

J'ai le souvenir d'une cliente à qui il ne manquait que quelques unités en français afin d'obtenir son diplôme d'études secondaires (DES). Elle est maintenant en processus de l'obtenir grâce aux études à distance.

À un autre moment, j'ai rencontré un citoyen qui souhaitait faire les mathématiques de la 4^{e} année du secondaire afin de poursuivre vers des études professionnelles. Lors de l'analyse de son dossier scolaire, j'ai constaté qu'il avait déjà complété ce niveau il y a plus de 20 ans! J'étais enthousiaste à lui annoncer cette nouvelle.

Dans mes premières rencontres, j'ai eu la chance de rencontrer une charmante jeune femme qui souhaitait avoir de l'information sur la profession de courtière en assurances. Elle savait que c'était un métier en demande avec de bonnes perspectives en emploi et qui correspondait à ses compétences et intérêts. Nous l'avons exploré ensemble, identifié les voies d'accès à la profession et évalué comment elle pourrait entamer ce projet en conciliant son rôle de mère et son emploi à temps plein.

Finalement, une autre personne qui m'a beaucoup touchée est une jeune fille qui a eu beaucoup de difficultés dans ses études secondaires à l'adolescence. Elle avait gardé le rêve d'un jour retourner aux études, mais avait de grandes craintes en lien avec les autres élèves et ses difficultés d'apprentissage. À la suite de nos rencontres, elle a été rassurée et s'est inscrite à la formation générale aux adultes. Elle poursuit maintenant son parcours scolaire avec le suivi d'une orthopédagogue et des enseignants impliqués qui souhaitent sa réussite.

Serez-vous mon prochain coup de cœur? Je suis là pour vous! Osez me contacter afin de découvrir les possibilités qui s'offrent à vous selon vos intérêts et compétences. C'est un service **gratuit offert dans votre municipalité.**

Audrey Gatineau, 450 773-8401, poste 6731
audrey.gatineau@cssh.qc.ca

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe — CFM Centre de formation des Maskoutains — SARCA

POPOTE ROULANTE

Repas préparés par le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe et livrés à domicile le vendredi de chaque semaine, au coût de 7.25 $, pour les personnes de 65 ans et plus et à partir de 50 ans, si problèmes de santé.
But : nous encourager à demeurer en santé dans nos milieux.

Pour inscription : Mme Claudette Duhamel (450-773-4966 poste 35).
Pour informations : Robert Perreault (450-792-2270).

PROGRAMME PAIR

Pair
Une présence rassurante !

Il s'agit d'un programme gratuit d'appels automatisés, offert par le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe. Les aînés inscrits au programme reçoivent chaque jour, un appel téléphonique auquel ils ont à répondre. Après 3 appels sans réponse, la personne désignée par le membre inscrit reçoit un appel l'informant du fait que la personne dont elle est répondante ne répond pas, ce qui permet alors d'aller faire les vérifications nécessaires et d'apporter assistance en cas de besoin. Ce service est maintenant offert aux municipalités des Quatre-Vents.
Pour inscription au programme : 450-250-2874.
Pour informations : Robert Perreault : 450-792-2270.

CINÉ-FAMILLE - ÉGLISE DE SAINT-BERNARD

Vendredi 2 février à 18 h 30, au local de l'église de St-Bernard,
un film de Disney sur grand écran.
''Une histoire drôle, enlevante et touchante…
à voir et à revoir en famille'' : Le Soleil.

Disney Raiponce

« Raiponce est retenue prisonnière, dans une tour, par une vilaine sorcière. Flynn Rider, un des bandits les plus recherchés du royaume, l'aide à s'échapper, dans une escapade des plus folles. »

Coût : 6-12 ans : 1 $; ados et adultes : 2$; Famille : 5 $
Un breuvage et sac de grignotines gratuits, à partir de coupons remis à l'entrée.

FESTIVAL DE MUSIQUE TRADITIONNELLE DE SAINT-BERNARD
390, RUE PRINCIPALE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE (QUÉBEC) J0H 1C0
COURRIEL : info@chantezvous.com
WEB : chantezvous.com
Facebook : chantez-vous bien chez nous

1er prix Les Prix du patrimoine
Porteurs d'histoires et de traditions
Ville Maskoutains

Chantez-vous bien chez nous à St-Bernard de Michaudville

Bonjour,

L'OTJ de St-Bernard-de-Michaudville et les membres du comité organisateur du Festival *Chantez-vous bien chez nous* vous invitent à la 17e édition de la fête de la musique traditionnelle qui se tiendra les 22 et 23 février prochain à l'église du village.

Une programmation relevée avec la participation de *Sophie, Fiachra et André Marchand* dont le dernier disque, *PORTRAITS*, a été en en nomination à l'ADISQ dans la catégorie : *Disque trad de l'année*.

Le retour sur scène d'un maître de l'harmonica de la musique trad, *Robert Legault*, entouré de *Mercenaires* talentueux, généreux et complices.

La soirée se termine avec *Le Diable à 5*, énergiques jeunes musiciens de l'Outaouais.

La confiture (jam) revient cette année dans notre nouvelle école, le samedi 22 février en après-midi et c'est toujours une activité gratuite. Le Festival se termine par la danse du dimanche 23 février, sous la direction de *Ghislain Jutras* au call accompagné des *Mercenaires du Terroir*.

Les billets sont en vente au Dépanneur Les Patriotes à St-Denis-sur-Richelieu, au bureau municipal de St-Bernard et auprès des membres du comité organisateur. Il est maintenant possible de payer des billets par virement Interac. Consultez notre site Web : *chantezvous.com* à l'onglet billetterie.

Nous avons également un page Facebook que vous pouvez consulter : *chantez-vous bien chez nous*

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter une Bonne Année entourées de ceux que vous aimez.

Michel Riopel
Pour le comité organisateur

Assante comprend que lorsque vous posez des questions concernant vos finances, vous vous préoccupez de votre sécurité financière future, ainsi que celle de votre famille. Nous sommes en mesure de vous offrir non seulement l'expertise et les ressources, mais une écoute attentive et un soutien sans égal pour vous aider à atteindre vos objectifs, quels qu'ils soient.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui, et soyez bien conseillé.

C'est pourquoi nous sommes là.

Oliver L'Heureux, PL.Fin., MBA, CIM
Planificateur financier, conseiller en sécurité financière et conseiller en placement
Gestion de capital Assante ltée
1200 Daniel-Johnson Ouest
4e etage, Bureau 4000
St-Hyacinthe, QC J2S 7K7
Bur : 450.250.0722 | Cell : 450.502.4744
olheureux@assante.com

GESTION DE PATRIMOINE Assante®

Allez jouer dehors,
on s'occupe de vos émissions!
Notre décodeur vous donne la possibilité d'enregistrer de quatre à six* chaînes en simultané. Oui oui, vous avez bien lu: SIX!
Vous avez la liberté de tout regarder... quand vous voulez!
FINI LA LOCATION!
CHEZ COOPTEL, VOUS POUVEZ ACHETER VOTRE DÉCODEUR!
*Là où la technologie le permet. Des frais de 5$/mois sont applicables pour avoir accès à l'option 6 chaînes.
Cooptel
Explorer l'inattendu
1 888 532-COOP (2667)
cooptel.ca

TANIA SLOBODIAN

DESIGNER DE JARDIN

Que l'année 2020 vous apporte le bonheur, le succès dans vos projets et l'accomplissement de vos rêves !

Électricité Bryan Jacques Inc.
Entrepreneur électricien
Résidentiel, Commercial & Agricole
450 792-2447
electricite@bryanjacques.com
www.bryanjacques.com
RBQ: 5686-0406-01

Boucherie Gaudette
ABATTAGE ET DÉBITAGE POUR CONGÉLATEUR • COMPTOIR VIANDE
EMBALLAGE SOUS VIDE • VIANDES FROIDES
Marie-Claude Grégoire, propriétaire
450 792-3831 • C. 450 888-2457 • mcgregoire2457@gmail.com
878, Saint-Édouard, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0

PARTY JUMP
STRUCTURES GONFLABLES
Poussière Magique - Barbe à papa - Pop Corn - Snow Cone
POUR UN ÉVÈNEMENT RÉUSSI!
www.locationpartyjump.ca
450-792-2491 ou 450-779-0060

Clinique de Massothérapie
Véronique Corbeil
Un petit quelque chose pour vous détendre...
Massage suédois, thérapeutique, détente
femme enceinte et bébé
Drainage lymphatique
Exfoliation corporelle et autres soins
Certificats- cadeaux disponibles
450-792-3090
cliniquemassov.c@gmail.com

emi
Eric Mongeau
Philippe St-Sauveur
Services Informatique
(450) 792-3391
1310 rue Cécile, St-Jude (Québec) J0H 1P0
services-emi@live.ca

St-Hyacinthe
(450) 278-4636
Rive-Sud
(514) 444-4636
LogiTech INFORMATIQUE
Se déplace chez vous !
Marco Beaudry
technicien réseautique
logitech.info@mail.com
Commercial - Résidentiel

Centre Équestre
Le Chevignon
450-230-1994
Karelle Nault
COURS D'ÉQUITATION WESTERN DÉBUTANTS ET AVANCÉS
WWW.CENTREEQUESTRELECHEVIGNON.COM

DISTRIBUTION JACQUES DUBUC INC.
Plus de 25 ans d'expérience
• Produits écologiques pour contrôle des mouches
• Désinfectants, savon dégraisseur et gants de nitrile
• Tous genres de produits d'éclairage
• Produits d'extermination
Jacques et Maxime Dubuc
161, rang Ste-Rose, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0
Sans-frais : 1 800 363-3552 • Tél. : 450 792-3908 • Cell. : 450 278-2669

NETTOYAGE
D'AUTOS NICK
450-702-3821
Nettoyage d'autos Nick
ESTHÉTIQUE
AUTOMOBILE
SUR RENDEZ-VOUS
Nicolas Courcy
nettoyageautonick@hotmail.com

SERVICE DE VOYAGEMENT
Pour l'aéroport, à partir de votre résidence.
Service aller-retour
579 489-0102
Jacques Beaudoin

Nos Annonceurs

Me Marie-Hélène Archambault,
LL.B., D.D.N.
Notaire et Conseiller juridique
395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) Tél.: (450) 787-3133

ROBERT BOUVIER
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
R.B.Q. : 8000-8196-36
RÉNOVATION ET CONSTRUCTION
450 792-3260
SECTEURS
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

Salon à la fine pointe
Lyne Vincent
6635 avenue Boulanger
St-Hyacinthe
450-792-3987

Voyage VASCO Galeries St-Hyacinthe
& l'Univers de la Croisière
Mélanie Girard
Propriétaire et conseillère en voyages
melanie@vascosthyacinthe.com
T. (450) 768-5412 #237
F. (450) 768-5413
Les Galeries St-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise,
St-Hyacinthe (Qc)
J2S 4Z5
www.vascosthyacinthe.com

TRANSPORT D'EAU
Service rapide et courtois
SYLVAIN Girard
1-800-463-0346
Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)
Agricole (bétail, lavage...)

Maçonnerie MICHAUDVILLE
Éric Berthiaume
Président
Cellulaire 450.278.5734
Maçonnerie générale
Pose de . briques
. pierres
. blocs
Réparation de tout genre
ESTIMATION GRATUITE

Les couvre-planchers
ALAIN MORIN inc.
Vente et installation
• Tapis
• Prélart
• Céramique
• Tuile
• Plancher chauffant
• Plancher bois franc
742, rue St-Édouard, St-Jude (Qc) J0H 1P0
Tél.: 450.792.2007
Fax: 450.792.2443
FLEXTHERM.
Systèmes de planchers chauffants

Garderie privée en milieu familial
Les loulous du Boisé
41 rue du Boisé St-Louis J0G1K0
Milissa Beaumier 450-788-3865
milissabeaumier@hotmail.com

GLOBAL peintures industrielles
Mario Bazin, président
802, Saint-Édouard
Saint-Jude, Québec J0H 1P0
T 450 792.3844
admin@globalpeintures.com

Espace publicitaire disponible

50$ pour 11 parutions

Espace publicitaire disponible

50$ pour 11 parutions

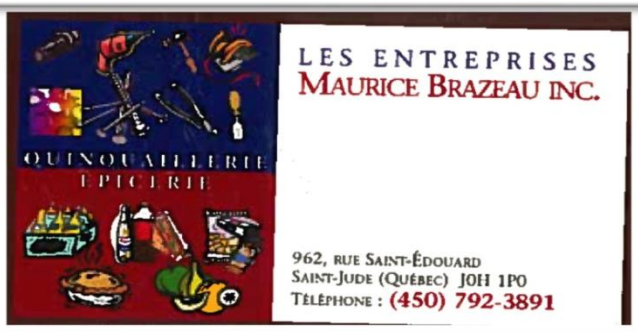

PAVILLON
Service traiteur
Salles de réception
Service de restauration pour événements d'envergures intérieurs & extérieurs
CLÉ en MAIN
Lorraine Bousquet
(450) 792.3011
1281, route Michaudville
St-Jude, Québec
J0H 1P0
pavillon.traiteur@outlook.com
pavillonlerable.com

NAPA AUTOCARE
GARAGE REMY LAPIERRE INC
1315, rue Saint-Édouard
Saint-Jude, QC J0H1P0
TÉL. : 450 792-2131
lapierreautopro@cablevision.qc.ca

TANIA SLOBODIAN
DESIGNER DE JARDIN
Plan d'aménagement paysager
Consultation horticole
Installation d'éclairage paysager
450 792-2454
info@tsdesignerjardin.com

Les Serres Gaudette enr.
PLANTS DE FLEURS
ET DE LÉGUMES
CORBEILLES DE FLEURS
TOMATES DE SERRES
837, Ste-Rose, St-Jude, Qc J0H 1P0 Tél.: 792-3224 Fax: 792-2264

ROYAL LEPAGE
EXPERT
AGENCE IMMOBILIÈRE FRANCHISÉE ET AUTONOME
JEAN-LUC PULINCKX
COURTIER IMMOBILIER
C 514.825.4588
F 514.312.9388
B 450.682.4666
jeanluc.pulinckx@royallepage.ca
COMMERCIAL

T: 450 792-2272
F: 450 792-3113
PLOMBERIE PROJESS
RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL
Propriétaire
Jussy Provencal

Tout de la vie, me vient avec aisance, joie et gloire.
Annick Corbeil
praticienne
Acces Bar
Sur rendez-vous dans le confort de votre foyer
450-501-9067

Entreprise
S.Gaudette
RBQ : 8351-0982-26
Sylvain Gaudette
Entrepreneur Électricien
450 792-2392
info@sgaudette.com • sgaudette.com
401, 4e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

Daniel Guertin
Courtier immobilier agréé
www.danielguertin.com
viacapitale
AFFAIRES Daniel Guertin
450 250 0555
Agence immobilière
Mélissa Guertin
Courtier immobilier
www.melissaguertin.com
1906, rue des Cascades, bureau 203, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5

Nos Annonceurs

Espace publicitaire disponible

50$ pour 11 parutions

Espace publicitaire disponible

50$ pour 11 parutions

Massothérapie

Chantal Desmarteau

Détente

- Circulation sanguine
- relaxation

♥ Certificat cadeau

Thérapeutique

- Nerf sciatique
- Tendinite
- Torticolis
- Épicondylite
- Maux de tête
- Douleurs : dos, cou, épaules

Reçu pour assurance Membre F.Q.M.

Cell : 450-779-5702 Tél : 450-792-2160

965 rue Claing St-Bernard-de-Michaudville

1385, avenue Choquette, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 6E9
Bur. : 450-252-8888 • Fax : 450-774-4274

BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS !

Le conseil municipal, en adoptant sa politique familiale, voulait souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. C'est ainsi que Marie-Claude Dulude va rencontrer les parents de chaque nouveau-né afin de leur remettre un panier d'accueil au nom de la municipalité.
Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450-792-3855 pour nous informer d'un nouveau-né à Saint-Jude, car c'est une information que nous ne possédons pas.

TARIFS POUR LA PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 11 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude ? Contactez Pascale Brouillard au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois* Tél. (450) 792-3855 poste 8001.

Carte professionnelle 50 $/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	50 $/année
Espace de 2 cartes professionnelles	75 $/année
1/2 page de publicité + 1 page complète	200 $/année
1 page complète de publicité	300 $/année
1 page de publicité pour une parution	40 $/unité
1/2 page de publicité pour une parution	20 $/unité
1/4 page de publicité pour une parution	10 $/unité
1/4 page de publicité annuelle	100 $/année
Abonnement postal au journal	30 $/année

UN MARIAGE EN VUE ? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER ? SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ LOUER DES LOCAUX DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ?

Un tarif est appliqué pour la location des locaux du centre communautaire. Cependant, les locaux sont **prioritairement** utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude. Il s'agit de s'adresser au bureau municipal au 450-792-3855 pour réserver et de signer un contrat de location. **À ces montants, il faut ajouter les taxes en vigueur**.

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF 1-100 personnes	TARIF 101-300 personnes
Salle Roger-Roy		
- sans musique, sans danse	**150.00 $**	**150.00 $**
- avec musique, sans danse	**170.00 $**	**180.00 $**
- avec musique, avec danse	**190.00 $**	**210.00 $**
Cuisinette seulement	**45.00 $**	
Salle des patineurs	**85.00 $**	
Non-résidants	**+60.00 $**	**+60.00 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

JEAN-BERNARD ÉMOND
Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
450 742-3781
jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com

Maire

M. Yves de Bellefeuille **(450) 888-0663**

Conseillers

M. Sylvain Lafrenaye	(450) 792-3864	M. Maxim Bousquet	(450) 230-1554
M. Francis Grégoire	(450) 792-2024	M. Marco Beaudry	(450) 278-4636
Mme Anolise Brault	(450) 792-2391	Mme Annick Corbeil	(450) 501-9067

ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Les prochaines séances ordinaires du Conseil se tiendront au 930, rue du Centre à 20 h et auront lieu aux dates suivantes :3 février - 2 mars - 6 avril 2020.

Personnel du bureau municipal

Nancy Carvalho, directrice générale
Dominique Plouffe, directrice générale adjointe
Pascale Brouillard, commis de bureau
David Jacob, inspecteur municipal
Yuri Camiré, inspecteur en bâtiment (urbanisme et émission des permis)
Disponible les lundis et vendredis de 9 h 00 à 16 h 30.
Maxime Girard, coordonnateur en loisirs

Suivez-nous sur Facebook

Le maire, monsieur Yves de Bellefeuille, est disponible sur rendez-vous pour rencontrer les citoyens et citoyennes de Saint-Jude au bureau municipal.

BUREAU MUNICIPAL

Adresse :	**940, rue du Centre**
Téléphone :	**(450) 792-3855**
Télécopieur :	**(450) 792-3828**
Courriel :	**munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca**
Site internet :	**www.saint-jude.ca**
lundi au vendredi :	**9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h**

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE 9-1-1

Adresse de la caserne :	1427 rue Ste-Catherine
Directeur intérimaire:	M. Francis Grégoire

LOCAL DES LOISIRS

Adresse :	922, rue du Centre

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse :	930, rue du Centre
Téléphone :	(450) 792-3855 poste 8007

BIBLIOTHÈQUE

Adresse :	926, rue du Centre
Téléphone :	(450) 792-3855 poste 8005
Courriel :	biblio-st-jude@hotmail.com

MAISON DES JEUNES

Adresse :	1426, rue Saint-Pierre
Téléphone :	(450) 250-2488
Courriel :	mdj4vents@hotmail.com

FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE

Adresse :	931, rue Saint-Édouard
Téléphone :	(450) 792-3943
curé :	Gérard Saint-Pierre

FADOQ

Adresse :	930, rue du Centre
Téléphone :	(450) 250-2485
Télécopieur :	(450) 924-0953
Courriel :	**info@fadoqstjude.com**
Site internet :	**www.fadoqstjude.com**

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (Pavillon Saint-Jude)

Adresse :	1441, rue Saint-Pierre
Téléphone :	(450) 773-0260

BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)

Adresse :	405, rue Principale
Téléphone :	(450) 792-3266
Heures d'ouverture :	Lundi au vendredi 9 h à 11 h 30 lundi, mardi, merc., vend. 16 h à 17 h 30 jeudi 17 h 30 à 19 h

CLSC SAINT-JUDE

Adresse :	938, rue du Centre, Saint-Jude
Téléphone :	(450) 768-1200

Heures d'ouverture : Mercredi 8 h à 12 h

Prélèvements de 8 h 20 à 10 h sur rendez-vous (Infirmier-ère surplace, service de prise de sang et autres)

La clinique de vaccination des bébés est ouverte les 3es mardis du mois en avant-midi au CLSC de Saint-Jude. Pour prendre rendez-vous, il s'agit de contacter le centre de rendez-vous du CLSC au 450-778-2572 poste 6003.

LIENS D'INTÉRÊT

Centre d'intervention de crise
(450) 774-6952
1-844-774-6952 (sans frais)
www.contactry.qc.ca

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
(450) 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca

Dépôt des matières recyclables
1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
(450) 773-8401
www.cssh.qc.ca

MRC Maskoutains
(450) 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté
(450) 774-8810
mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif
(450) 774-3173
tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

Régie d'aqueduc
(450)792-2001

Réseau Internet Maskoutain
(450) 250-5050
www.rimaskoutain.com

TAXES MUNICIPALES 2020

1er versement : 1er mars 2020
2e versement : 1er juin 2020
3e versement : 1er septembre 2020

Tous vos articles devront nous parvenir pour le 1er de chaque mois avant 16 h au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 ou par courriel : adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca. Consultez notre site web : www.saint-jude.ca.